

Synthèse de l'atelier 1

Prendre en compte les usages spécifiques des femmes dans l'aménagement des espaces publics : pourquoi et comment ?

Préalable :

S'entendre sur la notion « d'espace public ». Pour les techniciens de l'espace public, cela s'entend au sens de l'espace à aménager (ex : place, aire de jeux, zone de rencontre...) alors que pour les professionnels du développement local, l'espace public prend en compte l'espace environnant (commerces, copropriétés, immeubles voisins...). L'idée est de dire que réaménager des espaces publics sans prendre en compte l'animation de ces espaces et la vie globale du secteur, ne permettra pas de meilleures appropriations.

-Leviers :

- Commande politique clairement définie et qui pose l'enjeu de la place des femmes dans l'espace public
- Travailler dans la durée sur la place des femmes dans l'espace public en croisant les politiques publiques
- S'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques pour faire progresser la place des femmes dans l'espace public (TVB, ANRU, Commerces...)
- Se permettre des phases de tests et prévoir des aménagements adaptables et modifiables selon les appropriations qui sont faites des nouveaux aménagements
- Communiquer auprès des habitants
- Penser le mélange des publics et la mixité des activités

-Freins

- Disposer d'une commande politique partagée qui permette le croisement des politiques publiques
- Réussir à poser l'enjeu de façon explicite : ne pas inclure la question des femmes dans celles du handicap, du vieillissement etc... Eviter d'évacuer la question ainsi.
- Construire de la cohérence entre les politiques publiques
- Penser les abords des espaces publics dans le projet, nécessité d'associer les partenaires plus largement (commerces, bailleurs, copros...)
- Communiquer clairement auprès des habitants sur les enjeux de la place des femmes dans l'espace public et sur les aménagements réalisés